

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire décalé - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal :

TRAV2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master 120 en sciences du travail est une formation à horaire décalé. Le master propose une approche pluridisciplinaire des questions du travail, intégrée dans le cadre d'une démarche méthodologique et empirique approfondie, et une ouverture internationale des problèmes humains et sociaux du travail permettant d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail.

Votre profil

Vous

- êtes actif dans le domaine des sciences du travail et souhaitez donner un cadre universitaire à vos pratiques professionnelles ;
- cherchez à acquérir les capacités analytiques et méthodologiques pour traiter les questions du travail ;
- souhaitez développer les compétences nécessaires à la conduite de projets en matière de travail et d'emploi, en Belgique ou en Europe ;
- êtes diplômé du premier cycle universitaire ou des hautes écoles et souhaitez orienter votre formation dans les domaines du travail et de l'emploi.

Votre futur job

Les diplômés seront appelés à prendre des responsabilités dans des fonctions telles que

- gestion des ressources humaines au sein d'entreprises locales ou internationales ;
- consultance et intervention en organisation ;
- conduite de projets locaux, régionaux et internationaux menés par les pouvoirs publics, des associations et des acteurs sociaux ;
- expertise ou gestion au sein d'organisations intervenant sur le marché du travail : organismes de formation, d'insertion professionnelle, entreprises de travail intérimaire, etc. ;
- recherche appliquée sur les questions du travail, la sécurité sociale, le droit du travail, les relations professionnelles ;
- administration supranationale européenne dans les domaines sociaux ;
- organisations nationales et européennes d'employeurs et de travailleurs ;
- rédaction dans la presse spécialisée ;
- centres de recherche et de documentation.

Votre programme

Le master vous offre

- une approche pluridisciplinaire des problématiques du travail et de l'emploi ;
- un programme qui articule théorie et pratiques de terrain autour de l'analyse de problèmes concrets ;
- une formation méthodologique poussée et un encadrement soutenu de l'équipe enseignante ;
- une forte dimension internationale avec la possibilité, pour l'option « Approches européennes (MEST) », d'obtenir un certificat européen.

La finalité spécialisée en sciences du travail se concentre sur les fondements disciplinaires nécessaires à l'approche des questions du travail : sociologie, droit, psychologie, économie, philosophie et psychosociologie.

Il propose deux options :

- l'option « Travail et organisation », axée sur les questions du travail dans l'entreprise et les dynamiques organisationnelles sur le marché belge du travail ;
- l'option « Approches européennes (MEST) », axée sur la comparaison des différents systèmes nationaux qui organisent le travail dans le contexte européen et débouchant sur l'obtention d'un certificat européen.

annuels. Il comprend également les unités d'enseignement qui s'intéressent aux institutions et aux contextes du travail. S'y trouve enfin le mémoire, qui demande à l'étudiant un travail de recherche personnel sur un sujet de son choix.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Séminaire et mémoire (30 crédits)

○ LTRAV2901	Séminaire de méthode et d'accompagnement du mémoire en sciences du travail	Anne Rousseau	(FR) [q1] [22.5h+5h] [9 Crédits] 🌐	X	
○ LTRAV2900	Mémoire		(FR) [] [] [21 Crédits] 🌐		X

o Problèmes du travail (9 crédits)

○ LTRAV2000	Introduction aux sciences du travail	Marie Antoine	(FR) [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LTRAV2020	Séminaire pluridisciplinaire de problématique du travail <i>Les étudiant.es qui ont déjà suivi la 1ere partie (A) de ce cours seront inscrit.es uniquement à sa 2e partie.</i>	Mikaël Glorieux Thomas Périlleux	(FR) [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐		X

o Institutions et contextes (15 crédits)

○ LTRAV2030	Droit et pratiques des relations collectives du travail	Elliot Cobbaut Filip Dorssemont Céline Wattecamp	(FR) [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LSOC2026	Sociologie de l'action organisée	Marc Zune	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	

o Un cours

parmi :

⊗ LTRAV2040	Politiques sociales cours bisannuel		(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
⊗ LTRAV2050	Politiques de l'emploi cours bisannuel	Dimitri Léonard	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	

o Choix d'un cours pour 5 crédits (5 crédits)

L'étudiant.e choisit un cours dans l'option qu'il.elle n'a pas intégrée à son programme.

o Cours de sciences religieuses (2 crédits)

Les étudiants ayant déjà suivi un cours de sciences religieuses précédemment doivent prendre un cours dans l'option non choisie.

○ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Geoffrey Legrand	(FR) [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐	X	
-------------	----------------------------------------------------	------------------	-------------------------------	---	--

o Langues (4 crédits)

○ LANGL2432	Anglais - Communication interactive	Florence Simon (coord.)	(EN)		
-------------	-------------------------------------	-------------------------	------	--	--

Options et/ou cours au choix [25.0]

une parmi :

- > Option: Travail et organisation [prog-2024-trav2m-ltrav200o]
- > Option: Approches européennes (MEST) [prog-2024-trav2m-ltrav201o]

Option: Travail et organisation [25.0]

L'option « travail et organisation » est centrée sur les questions du travail dans l'entreprise ou dans l'organisation.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LTRAV2600	Personnel et organisation	Michel Ajzen Marie Antoine	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X
-------------	---------------------------	-------------------------------	-----------------------------	---

Option: Approches européennes (MEST) [25.0]

L'option « Approches européennes (MEST) » est axée sur la comparaison des différents systèmes nationaux qui organisent le travail dans le contexte européen. Cette seconde option offre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de partir en échange, au second quadrimestre du bloc2, au sein de l'une des institutions partenaires, dans le cadre du programme commun organisé par le réseau du MEST (www.mest-emls.eu). La langue d'enseignement des cours de l'option "Approches européennes (MEST) est l'anglais.

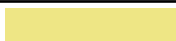
- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:



ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

--

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

BA - conseiller(ère) en développement durable - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - instituteur(trice) préscolaire - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - instituteur(trice) primaire - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - sage-femme - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - styliste-modéliste - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - technologue de laboratoire médical - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - technologue en imagerie médicale - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en aérotechnique (pilotage d'aéronefs, avionique, construction aéronautique, techniques d'entretien) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation forêt et nature - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation techniques et gestion agricoles - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation techniques et gestion horticoles - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation technologie animalière - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en animation 3D et effets spéciaux (VFX) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en ar.3254its

PÉDAGOGIE

Le master 120 en sciences du travail est **organisé en horaire décalé** en soirée et/ou le samedi matin. A ce titre, l'équilibrage de la charge de travail et des pédagogies est pensé afin de permettre aux étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle de réaliser leur parcours dans les meilleures conditions. En coordination avec le responsable de programme, le Président du jury assure, avec les délégués étudiants et avec l'aide du Secrétariat, la coordination de la charge de travail quadrimestre par quadrimestre.

Les **méthodes pédagogiques** du master en sciences du travail privilégient une variété de formes d'apprentissage et reposent sur l'implication active de l'étudiant dans la construction de son savoir en tenant compte à la fois d'aspects théoriques et de pratiques de terrain : travaux individuels et de groupe, lectures, études de cas, témoignages d'experts, observations et analyses empiriques, etc. Les enseignements reposent sur des interactions fréquentes avec les étudiants et accueillent régulièrement d'autres témoins. Par ailleurs, le corps professoral compte en son sein quelques praticiens de haut vol qui offrent un regard pragmatique sur les questions du travail étudiées.

Approche pluridisciplinaire

Le caractère pluridisciplinaire de la formation est assuré par les unités d'enseignement provenant de différentes disciplines, mais aussi par une réelle intégration des disciplines dans le cadre de l'unité d'enseignement « d'Introduction aux sciences du travail » et du « Séminaire pluridisciplinaire de problématique du travail », qui demandent un travail actif de la part des étudiants, sous la forme de lectures, présentations de groupe, travail de terrain, etc. Les étudiants doivent y acquérir et démontrer la capacité à analyser une thématique donnée en mettant en oeuvre plusieurs approches disciplinaires.

Il est également possible, dans le cadre du master 120 en sciences du travail, de participer à un **échange** avec l'une des universités partenaires de l'Ecole des Sciences du Travail. L'option « approches européennes (MEST) » est associée à un échange avec les universités partenaires composant le réseau « MEST » dont l'UCLouvain est coordinatrice. La pédagogie propre à cette option (et à la mobilité qui l'accompagne) est celle des approches comparées : les enseignements dispensés dans les universités partenaires portent sur des éléments de politique d'emploi et du travail dans le contexte européen. Vous trouverez plus d'informations sur cette option sur le site du réseau

- Universitat Autònoma de Barcelona, en Espagne ;
- Université des Sciences Sociales de Toulouse, en France ;
- University College Dublin, en Irlande ;
- Università degli Studi di Firenze, en Italie ;
- Università degli Studi di Milano, en Italie ;
- Universiteit van Amsterdam, aux Pays-Bas ;
- Instituto Superior de Ciências do Trabalho e da Empresa, à Lisbonne, au Portugal ;
- Școala Națională de Studii Politice și Administrative (SNSPA), à Bucarest, en Roumanie.

Cet échange amène l'étudiant à développer une expertise comparative des politiques d'emploi et de travail et est sanctionné par l'émission d'un certificat propre au réseau.

L'option « Travail et organisation »